



LETTRE D'INFORMATION PÉRI 06 | octobre 2023

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DÈS CET AUTOMNE POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

À LIRE EN PAGES INTÉRIEURES

AGENDA

Jusqu'au 24 octobre,
explorez La Bibliothèque des Humanités Nomades d'Alain Snyers dans vos bibliothèques Duguesclin et Guillotière. Un regard décalé sur l'archivage, la documentation et la richesse du langage.

PAROLE ++++ AUX HABITANTS

A écouter! Les Relieurs de la Guillotière s'invitent à ADOS et à l'UFCS avec Re(A)dorons la Guillotière : l'artiste Hassan Guaid met en place des ateliers d'écriture autour d'une balade où chacun est invité à raconter son rapport au quartier. Le tout est recueilli dans un premier podcast à écouter sur le site web de l'association Filigrane Rhône-Alpes. Des séances ouvertes à tous se tiennent depuis septembre 2023. Plus d'informations à la Maison des projets Péri.

Votre quartier se transforme

LA MAISON DES PROJETS
VOUS ACCUEILLE

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h
2 rue Gilbert Dru. Tél : 04 72 10 36 00
22 Grande Rue de la Guillotière

Lieu ressource sur le projet de transformation
du secteur Gabriel Péri, d'échanges,
espace pour les projets collectifs, animations
et expositions : venez rencontrer l'équipe !

ÇA SE PRÉPARE...

« Place à la fête » et « La Voie est Libre »

le 14 octobre, de 11h à 16h, c'est le retour de la piétonnisation et des animations gratuites sur la place Péri : jeux géants, maquillage et vélo-smoothie vous attendent, le tout en musique. Avec la compagnie Kadia Faraux.

La plasticienne **Claire Georgina Daudin** revient avec le projet Fragments de murs. En partenariat avec Filigrane Rhône-Alpes, les Archives Municipales de Lyon et l'Atelier Chalopin, vous allez pouvoir interroger le devenir des images et la mémoire du quartier. Le travail se poursuivra vers la création de collages qui seront dévoilés le **vendredi 27 octobre** à la Maison des Projets.

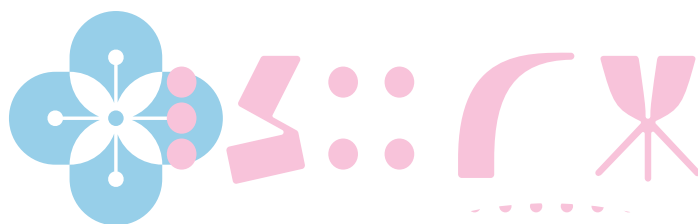


1 – Améliorer le confort des piétons et faciliter les itinéraires cyclables

En 2022, le confort des piétons a été amélioré par la création d'une grande traversée centrale du cours Gambetta et la modification du fonctionnement des feux du carrefour. Le temps de traversée des piétons a ainsi été optimisé. Ces travaux ont aussi permis de mieux relier la partie nord et la partie sud de la place Gabriel Péri. Les travaux à venir vont faciliter les deux autres traversées piétonnes existantes. Désormais le piéton franchira le cours Gambetta en une seule fois. Les cyclistes seront également concernés. Des aménagements faciliteront et sécuriseront leur insertion dans le carrefour Gambetta depuis la Grande rue de la Guillotière et depuis la rue Paul Bert. Pour les automobilistes, le grand changement concernera la rue Paul Bert, où le débouché sur l'avenue de Saxe et la continuité sur Paul Bert seront supprimés. Une mesure forte pour mettre fin au trafic de transit vers la Part Dieu, qui encombre fortement cette rue commerçante très animée. Au niveau des traversées piétonnes, un dispositif de guidage sera mis en place en expérimentation pour accompagner les personnes déficientes visuelles.

2 – Végétaliser le cours Gambetta

Entre les places Raspail et Gabriel Péri, le long du trottoir sud, un espace végétalisé de 290 m² est créé par la plantation de massifs au pied des platanes en remplacement des places de stationnement actuelles, plus de végétaux pour rafraîchir la ville et des arbres en meilleure santé. Le trottoir est agrandi pour un meilleur confort d'usage des piétons. Des arceaux vélos sont installés, ainsi qu'un espace pour les trottinettes. Une place de livraison est créée pour les commerçants.



Avant



Après

Credit: Frédéric Bonnamour



3 – Redonner de la place aux piétons rue Paul Bert

Pour permettre à chacun de mieux déambuler dans cette rue très commerçante, le trottoir nord est élargi et requalifié et un contre-sens cyclable est créé. Les terrasses existantes sont maintenues. Des passages piétons sécurisés, avec des plateaux traversants de couleur claire, sont créés aux intersections entre la rue Paul Bert et les rues Moncey, Lacroix, Bonnefoi et Villeroy. Des aires de livraison sont déplacées et créés sur les rues Lacroix, Bonnefoi et Villeroy. Rendre cette rue commerçante plus agréable pour flâner et profiter de la vie de quartier implique pour la clientèle de prendre de nouvelles habitudes de mobilité car il ne sera désormais plus possible d'y stationner.



Avant

4 – Créer une nouvelle placette au carrefour des rues Paul Bert, Villeroy et Saxe

Afin de supprimer le trafic de transit automobile en direction de la Part-Dieu, le débouché de la rue Paul Bert sur l'avenue de Saxe disparaît au profit d'une nouvelle placette d'entrée de quartier, sur laquelle 3 arbres sont plantés. Cet aménagement crée un nouvel espace de respiration qualitatif au niveau de ce carrefour jusqu'à présent très encombré. La rue Villeroy reste en zone de rencontre (20km/h).



Avant



Après



Après

5 – Réaménager la placette devant La Poste

Pour transformer ce parking en une zone piétonne et végétalisée, deux ateliers de concertation ont été organisés en mai 2023 par la Métropole et la Mairie du 7^e arrondissement auprès des habitants et des riverains. Objectif : définir le projet en débattant sur la base de trois scénarios. Aire ludique ? Ilot de fraîcheur ? Square du cinéma en écho à la fresque des Frères Lumière ? Conformément aux attentes des participants, il a été retenu de créer un îlot de fraîcheur et de biodiversité avec une végétation très présente au pied des trois grands platanes et le long de la fresque du cinéma. 240 m² d'espaces verts sont créés. Ces aménagements rendent ainsi les sols plus perméables, améliorant le cycle de l'eau et la santé des arbres.



Avant



Après

Dans le cadre du réaménagement de cette placette, les préoccupations du quotidien n'ont pas été oubliées : un entretien facile des sols et un bon niveau d'éclairage de nuit pour favoriser un sentiment de sécurité pour les passants.

6 - Créer des toilettes publiques et repositionner le mobilier urbain

Des toilettes publiques automatiques JC Decaux seront installées au niveau du carrefour Gambetta/Paul Bert. Les arceaux vélos et la station Velo'V seront réinstallés le long du cours Gambetta. La place réservée aux personnes à mobilité réduite sera maintenue le long de la Grande rue de la Guillotière, accompagnée d'une nouvelle aire de livraison pouvant servir de dépose-minute.



CALENDRIER DES TRAVAUX OCTOBRE 2023 À MAI 2024

Cours Gambetta	Rue Paul Bert	Placette Villeroy (débouché rue Paul Bert)	Placette Péri devant la Poste	Carrefour Gabriel Péri (traversées, insertion des cycles et toilettes)
Octobre à décembre 2023	Octobre 2023 à février 2024	Janvier à février 2024	Fin 2023 (éclairage) puis janvier à mars 2024	Mars à mai 2024
1 MOIS EFFECTIF DE TRAVAUX	5 MOIS EFFECTIFS DE TRAVAUX	2 MOIS EFFECTIFS DE TRAVAUX	3 MOIS EFFECTIFS DE TRAVAUX	2 MOIS EFFECTIFS DE TRAVAUX
Incidences La voie de tourne à droite est condamnée	Incidences Les travaux occasionneront la fermeture successive de certains tronçons de la rue	Incidences L'accès à l'avenue de Saxe est définitivement supprimé depuis la rue Paul Bert	Incidences Circulation et stationnement définitivement supprimés	Incidences Impacts sur la circulation dus à la réalisation de travaux en demi- chaussée

Une info chantier auprès des riverains et des commerçants sera diffusée dans les prochaines semaines avec le déroulement précis du chantier. Pour toute question, renseignez-vous à la Maison des projets Gabriel Péri.

Pendant les travaux, vos commerces restent accessibles. Pour vous rendre dans le quartier Gabriel Péri, privilégiez les transports en commun et stationnez de préférence aux abords du secteur ou au parking LPA Fosse aux Ours. Sur le site, pour votre sécurité, merci de vous référer aux panneaux de signalisation.

Des envies pour la lettre d'info ou un avis à donner ?
Écrivez-nous à maisondesprojetsperi@mairie-lyon.fr



EN CE MOMENT

Depuis le début du mandat, la Métropole et la Ville de Lyon, en lien avec les services de l'État, Sytral Mobilités et les associations, se mobilisent pour améliorer la qualité de vie autour de la place Gabriel Péri. Suite à plusieurs démarches de concertation menées en 2021 avec les habitantes et habitants, les associations, les commerçants et les structures socio-culturelles, un programme d'aménagement urbain à court, moyen et long terme se dessine.

Des travaux d'aménagement dès aujourd'hui

Pour améliorer et embellir le cadre de vie de tous les habitants, sans oublier les besoins propres aux commerces de proximité dans ce secteur très animé, la Métropole réalise à partir d'octobre, en partenariat avec la Ville, des travaux de requalification et de végétalisation de l'espace public. Avec un budget d'environ un million d'euros, ces travaux visent à redonner une plus grande place aux piétons qui sont les premiers usagers du quartier, grâce à des trottoirs plus généreux et à des traversées sécurisées des axes routiers. Pour les cyclistes, dont la circulation augmente année après année, l'objectif est d'améliorer le confort et les continuités des itinéraires, notamment entre le cours Gambetta, la grande rue de la Guillotière et la rue Paul Bert, et de sécuriser davantage les croisements. Plus de végétation pour embellir et rafraîchir la ville, moins de circulation automobile de transit, une atmosphère apaisée : tels sont les objectifs principaux des travaux qui démarrent cet automne sous la maîtrise d'œuvre UrbanStudio et Présents.

A moyen et long terme, les transformations du quartier Gabriel Péri se poursuivent ! D'ici à la fin du mandat en 2026, plusieurs grands projets de mobilité entreront en phase opérationnelle : pour les cyclistes, l'aménagement de la Voie Lyonnaise n°12 sur le cours Gambetta, qui reliera Lyon Vaise à Saint-Priest en passant par les places Bellecour et Grange Blanche, mais aussi l'allongement de 10 mètres des quais de la station de tramway T1 suite au passage à un matériel roulant de plus grande capacité (Sytral Mobilités). Toutes ces interventions préfigurent une transformation globale du secteur Gabriel Péri.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Lyon propose le contrat façade nette aux propriétaires d'un immeuble, d'une maison individuelle, à une copropriété ou aux commerçants. Ce contrat permet de bénéficier, sur simple demande en ligne, ou par appel téléphonique, de l'intervention d'une entreprise spécialisée, mandatée par la Ville de Lyon, pour l'enlèvement des graffitis.

